

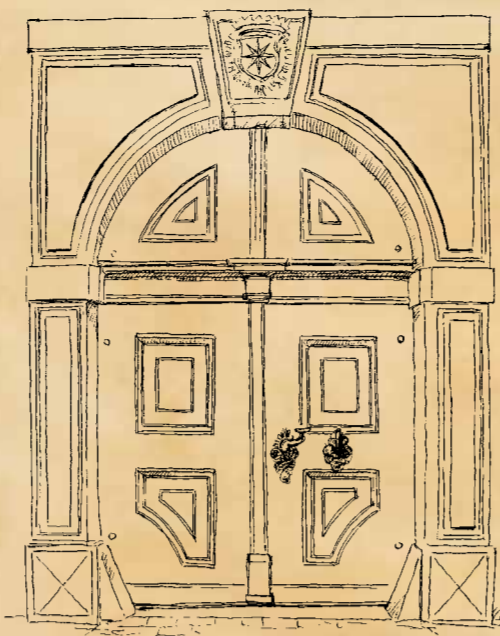
Histoire du parlementarisme:

La tradition d'un corps représentatif sur le territoire de la République tchèque date de plusieurs siècles. Dès le 13^e siècle, des représentants politiques (la noblesse, les représentants du clergé et, des fois, des représentants des villes) se rassemblaient au sein d'une assemblée territoriale. De même façon, les assemblées territoriales existaient dans la Moravie et Silesie, mais la position de l'assemblée territoriale bohémienne

nouvelle République tchécoslovaque (la première république) était une démocratie parlementaire. Selon la Constitution de 1920, le pouvoir législatif était exercé par une Assemblée nationale bicamérale. L'Assemblée nationale était composée du Sénat et de la Chambre des Députés et les élections suivaient le modèle de représentation proportionnelle. La situation politique était compliquée, étant donnée l'existence de nombreux partis politiques et nombreux

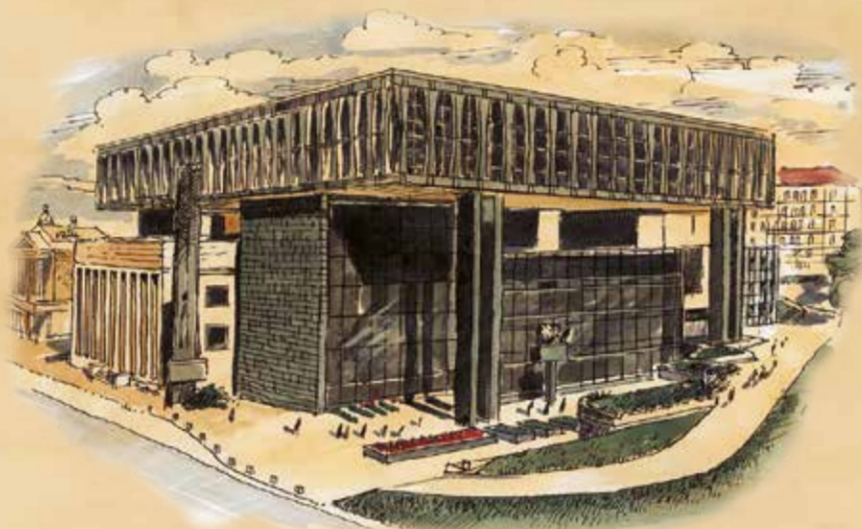
Le Parlement et le Régime Communiste:

En février 1948, le parti communiste a assumé le pouvoir en Tchécoslovaquie. Après la démission des ministres des partis démocratiques, leurs postes étaient remplis par les ministres proposés par le premier ministre communiste, Klement Gottwald. Après quelques jours, l'Assemblée nationale a approuvé la déclaration politique du gouvernement. Pendant les 40 années suivantes, le Parlement n'était qu'une façade du régime totalitaire. Le Parlement approuvait les lois et exprimait la confiance dans les gouvernements du régime communiste (du "front national"). Avec la modification de la structure du Parlement suite à l'adoption de la Loi concernant l'établissement de la fédération Tchécoslovaque, une Assemblée fédérale était établie, composée de deux chambres – l'Assemblée du Peuple et l'Assemblée des Nations. Au niveau provincial, l'Assemblée nationale tchèque et le Conseil national slovaque étaient établis.

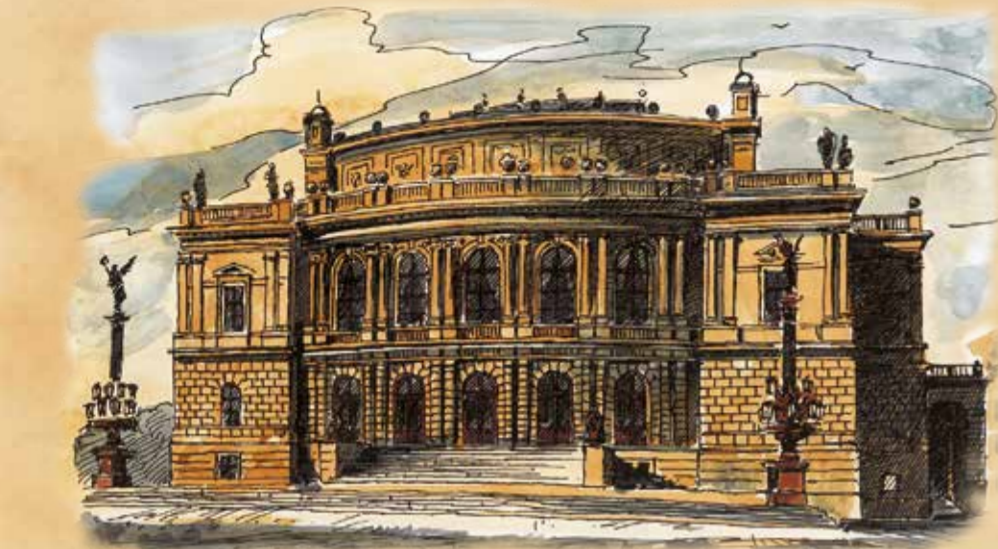


Portal no. 7 – palais Sternberg

lement est le principal symbole de la représentation politique et, en même temps, le moyen de légitimité de l'ensemble du système constitutionnel et politique. Un



L'assemblée fédérale



Le Rudolfinum – le siège de la Chambre des Députés pendant la première république Tchécoslovaque (avant la deuxième guerre mondiale)

était toujours spéciale. L'établissement de ces assemblées régionales reflétait la situation politique – par ces assemblées territoriales, la nobilité et les autres états du royaume tchèque essayaient d'augmenter leurs pouvoirs politiques. Au sein de l'assemblée, ils pourraient exprimer leurs demandes envers le roi et, dans une mesure limitée, pourraient contrôler son gouvernement. Le pouvoir politique de la nobilité était alors limité par le pouvoir politique et les habilités du Roi et leurs pouvoirs

gouvernements. Néanmoins, la première république maintenait son caractère démocratique jusqu'à 1938. Après la cession d'une partie du territoire Tchécoslovaque selon les Accords de Munich (l'Assemblée nationale n'a jamais approuvé ces accords), l'Assemblée nationale a effectivement perdu ses pouvoirs politiques en vertu de la loi d'autorisation de Décembre 1938. Après l'occupation du territoire tchécoslovaque par les forces allemandes,

augmentaient lors que le pouvoir centralisé du Roi était faible. Après que le territoire tchèque était incorporé dans la monarchie Habsbourg, les pouvoirs des assemblées territoriales affaiblissaient. Ceci était évident dans le 18^e siècle, un siècle de centralisation pendant lequel le pouvoir était exercé surtout par le souverain et le gouvernement autrichien. D'un niveau symbolique, l'assemblée territoriale continuait à représenter une institution de "l'État" tchèque.

Le parlementarisme contemporain sur le territoire tchèque:

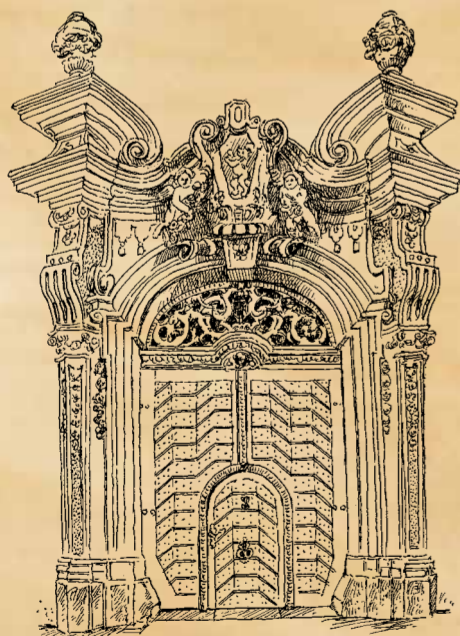
L'année révolutionnaire de 1848 apportait des libertés politiques pour certains membres du public sur le territoire tchèque. Pour la première fois, certains citoyens pourraient participer aux élections et élire leurs représentants à l'assemblée territoriale et à l'assemblée impériale du royaume. Au début des années 1860, ces assemblées sont devenues des organes permanents de la monarchie Habsbourg. Même si le droit de vote n'était pas égal, cette période est considérée comme le temps de naissance de la culture politique moderne – pour la première fois, le public était témoin des campagnes électorales et des rivalités des partis politiques. En plus, le rôle de la presse dans la formation de l'opinion publique devenait de plus en plus important.

L'établissement de la République tchécoslovaque et du Parlement:

L'assemblée territoriale cessait d'exister lors de la dissolution de l'Autriche-Hongrie. La

des, le Président de la République Hácha a dissolu l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale a été reconstituée à la fin de la deuxième guerre mondiale. En Octobre 1945, une Assemblée nationale monocomamérale provisoire était convoquée par le Président de la République pour approuver

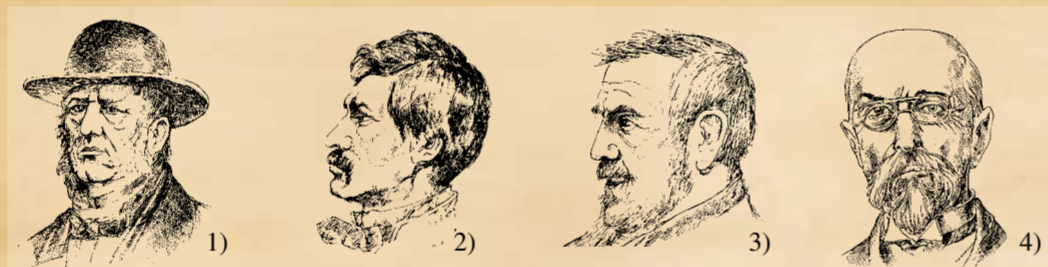


Le portail en pierre de l'entrée principale à Sněmovni 1

ver les décrets du Président de la république. Dans les premières élections après la guerre en 1946, les citoyens ne pouvaient cependant choisir qu'un des quatre partis candidats qui n'étaient pas des partis de l'aile droite politique.

„La Chambre des députés est élue au suffrage universel, égal, direct et secret, au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle.“

(Article 18 de la Constitution)



- 1) František Palacký (1798–1876), politicien et personnalité publique au 19e siècle,
- 2) Karel Havlíček Borovský (1821–1856), politicien et journaliste influent,
- 3) František Ladislav Rieger (1818–1903), membre du parlement et politicien au 19e siècle,
- 4) Tomáš Garrigue Masaryk, Président de la République tchécoslovaque depuis 1918

Un Retour au Gouvernement Parlementaire:

Avec la Révolution de Velours en 1989, la Tchécoslovaquie retourne vers une forme de gouvernement démocratique. En juin 1990, les premières libres élections parlementaires sont tenues. En 1992, la république se divise et la fédération cesse d'exister. Le 1 janvier 1993, la République tchèque est établie. Le pouvoir législatif est exercé, au premier temps, par la Chambre des Députés du Parlement de la République tchèque. En 1996, suite aux premières élections au Sénat, la deuxième chambre du Parlement est convoquée.

Les Fonctions du Parlement:

Le Parlement de la République tchèque exerce, comme les parlements d'autres pays, un grand nombre de fonctions importantes. Il ne s'agit pas uniquement de la fonction législative, liée le plus souvent avec le parlement. Sa fonction représentative, ses fonctions de contrôle et de création ont également un rôle particulièrement important.

a) La fonction représentative

La Constitution établie que le peuple est la source de tout pouvoir de l'État. Le par-

aspect nécessaire de la vie parlementaire est alors la communication du Parlement avec le public.

b) La fonction législative
La fonction législative du Parlement de la République tchèque comprend aussi bien l'adoption des lois constitutionnelles que l'adoption des autres lois. L'adoption des lois est l'un des plus importants rôles politiques de chaque corps parlementaire.

c) La fonction de contrôle

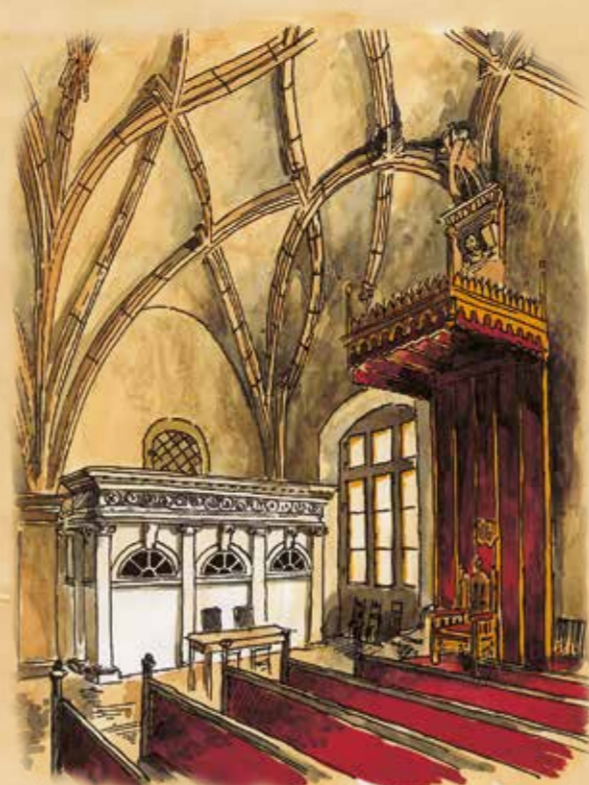
La fonction de contrôle du Parlement consiste dans le contrôle politique de l'activité du gouvernement et des éléments des pouvoirs publics qui en dépendent. La Chambre des Députés prononce la confiance au gouvernement et les membres de cette chambre bénéficient du droit d'interpeller le Premier ministre et les membres du gouvernement concernant l'exercice de leurs fonctions. La Chambre des Députés peut exiger que les membres du gouvernement soient présents pendant les séances des commissions ou des autres organes du Parlement. Les Commissions d'enquête du Parlement sont un autre outil important du contrôle parlementaire du pouvoir exécutif.

d) La fonction de création

Les compétences de création signifient que le Parlement de la République tchèque est en droit de créer, par sa décision (vote, le plus souvent), d'autres organes qui sont proposés, élus ou nommés par chaque chambre séparément (les juges de la Cour Constitutionnelle, l'ombudsman, les membres de l'office suprême de contrôle etc.)

Les élections à la Chambre des Députés du Parlement de la République tchèque

Le élections aux deux chambres du Parlement s'effectuent sur la base d'un scrutin universel, égal et direct à bulletin secret. Les principes essentiels des élections parlementaires sont définis par la Constitution de la République tchèque et nous en trouvons l'aménagement détaillé dans la loi n° 247/1995 J.O., en vigueur. Chaque citoyen de la République tchèque de plus de 18 ans, ayant la capacité juridique et dont la liberté n'est pas limitée du fait d'une protection de la santé des personnes, a la possibilité de voter (c'est-à-dire le droit de vote actif). Le droit de vote passif (l'éligibilité) est limité par l'atteinte d'un âge minimal de 21 ans. Le scrutin se déroule dans des circonscriptions électorales fixes. Il est également possible de voter dans les élections à la Chambre des Députés à l'étranger, dans les représentations tchèques. L'électeur vote personnellement (il n'est pas possible de se



Le château de Prague – la salle du trône

Le système électoral détermine le mode d'attribution des mandats dans l'assemblée représentative. La Constitution de la République tchèque définit le système de la représentation proportionnelle pour les élections à la Chambre des Députés (et le système majoritaire à deux tours pour les élections au Sénat). Le nombre minimal de voix devant être obtenues dans les élections par un parti ou un mouvement candidat sur le territoire de toute la République, permettant d'être représenté dans la Chambre des Députés. Cette limite est 5% (dans le cas d'une coalition des partis politiques, ce



Le sceau Zlatá bula

“Les décisions politiques sont issues de la volonté de la majorité, exprimée par un vote libre. La décision de la majorité tient compte de la protection des minorités.”

(Article 6 de la Constitution)

faire représenter), après avoir fait preuve de son identité et de sa nationalité. La campagne électorale doit être tenue en langue tchèque et aucune fausse information ne doit être rendue publique concernant les candidats de chaque parti politique durant son déroulement. La propagande est totalement interdite dans les environs des bureaux de vote pendant la période du scrutin. De même, la loi interdit de rendre publics de quelque manière que ce soit les résultats des sondages pré-électorales et électorales, et ce pendant une durée de trois jours avant le début du vote jusqu'à son achèvement. En cas d'élections à la Chambre des Députés, les partis politiques, candidats, mouvements et coalitions, peuvent utiliser pour leur campagne, à titre gratuit, un temps d'antenne à la Radio et à la Télévision tchèques dans une limite globale de 14 heures, se répartissant entre eux à parts égales.

numéro est multiplié par le nombre total de partis politiques dans la coalition). La formule dite électorale (type mathématique d'attribution des voix) répartit les mandats dans les régions électorales entre les partis et mouvements politiques et leurs coalitions. A l'heure actuelle la loi électorale définit le système dit système d'Hondt, consistant en une division des résultats électoraux de chaque parti par la série de chiffres 1, 2, 3 a n. Les mandats sont par la suite attribués aux partis selon la taille des parts qui en résultent.

Modes de scrutin à La Chambre des Députés

Le vote est un outil caractéristique du processus législatif dans les parlements. La Chambre des Députés est en mesure de statuer en présence du minimum d'un tiers de tous les députés (le quorum minimum



L'emblème large de la République tchécoslovaque

“C'est du peuple qu'émane le pouvoir d'État tout entier; il l'exerce par l'intermédiaire des organes des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.”

(Article 2 de la Constitution)

est donc égal à 67). Pour adopter valablement une résolution, il faut une majorité de plus de la moitié des Députés présents, sous réserve d'autres dispositions de la Constitution (une simple majorité). Il faut l'accord des trois cinquièmes de tous les Députés (c'est-à-dire 120) pour adopter une loi constitutionnelle ou pour exprimer le consentement de la Chambre avec la ratification d'un traité international accordant des pouvoirs de l'état à une organisation internationale. Par contre, l'accord de plus de la moitié de tous les Députés est nécessaire, par exemple, pour adopter une résolution relative à la déclaration de l'état de guerre, lors du vote de la Chambre des Députés relatif à la question de confiance accordée au gouvernement et lors du vote de la Chambre des Députés relatif au projet de loi retourné par le Président de la République ou par le Sénat.

Le Règlement intérieur permet le vote public et le vote à bulletin secret. Typiquement, le vote est public, afin que le public, les électeurs, peuvent déterminer comment chaque Député a voté dans chaque cas. Le plus souvent, les Députés votent à l'aide d'un équipement électronique, le Député vote pour ou contre le projet en appuyant sur la touche de l'appareil de



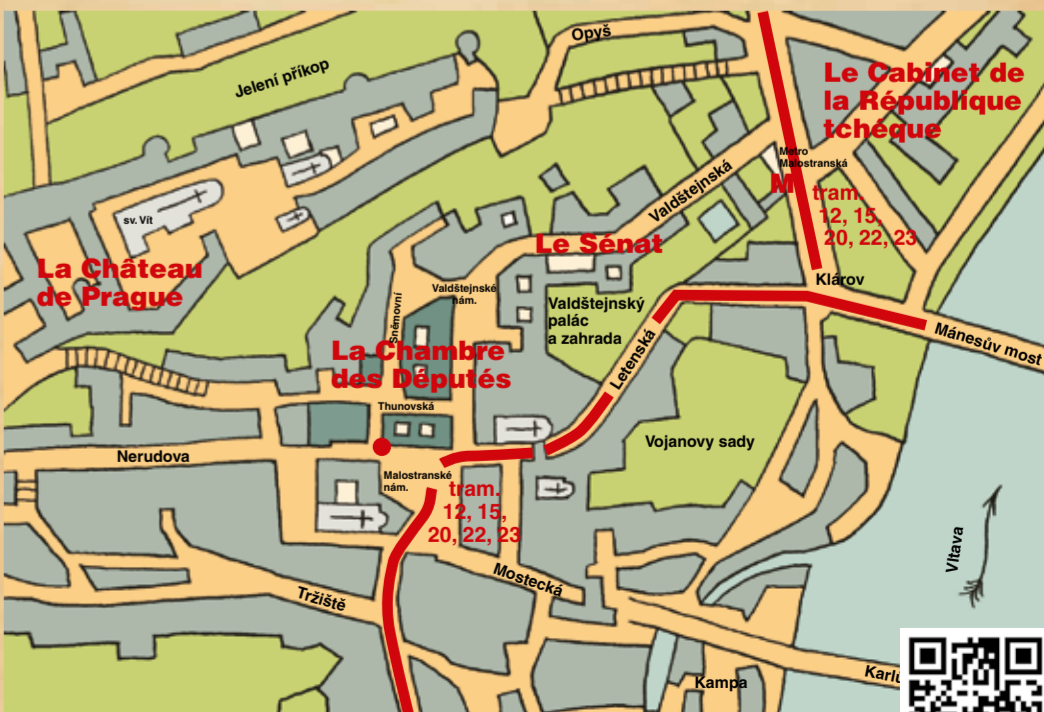
La salle des miroirs à Kroměříž – la salle des séances de l'Assemblée impériale en 1848–1849

vote et en levant la main. Le système d'information enregistre les votes et le résultat est disponible sur les pages internet de la Chambre. En cas exceptionnel de vote nominal, chaque Député se déclare à haute voix „pour le projet” ou „contre le projet” ou déclare s'abstenir du vote. Les Députés votent par vote nominal relativement à la question de confiance accordée au gouvernement.

liens permanents entre les Députés et les membres du public. La participation du public au travail du Parlement est assuré par la présence du public lors des séances plénières et les réunions des commissions parlementaires. En plus, le public est invité aux visites à la Chambre et aux séminaires organisés par la Division pour la communication et l'éducation de l'Institut Parlementaire.

La Chambre des Députés du Parlement de la République tchèque
Sněmovni 4, 118 26 PRAGUE 1
République tchèque

Le Centre d'information de la Chambre des Députés du Parlement de la République tchèque
Malostranské náměstí 6/18 Heures d'ouverture:
Prague 1 lundi – vendredi 9–16 heures
Tel: (+420) 257 174 117 E-mail: okv@psp.cz
Fax: (+420) 257 172 307 http://www.psp.cz



Publié par la Division de communication et d'éducation, 2017 © Services de la Chambre des Députés du Parlement de la République tchèque. Illustrations par ing. Arch. Oldřej Sejčíl, distribution graphique par Vladimír Vysokil - Korsach

